

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 27/9/75

-----

Destinataires :

- Tous les membres du Club

Etaient présents :

- Mrs ANDRIEU . BIEHLMANN . BLAYA . CADIERGUE . DELNAUD . DOUMERC  
DUFFOUR Jacques et DUFFOUR Pierre . DURAND . FRANCOIS . FARRAL  
GRAULIER . JACOB . KERNINON . LAFAGE . MAZET . TARDIEU Francis  
TARDIEU Roland . VAYRAC .

Etaient excusés :

- Mrs BONHOMME . CANTALOUBE . GRAULIER Roland . JEAN . LAVERGNE .  
MAURY . SALESSE .

OBJET de la REUNION :

- Mise au point de quelques règles indispensables au bon fonctionnement du Club.

1°) ENTRAINEMENT : Tous les Jeudi à 20 H. 30

- Responsable : Mr Michel DOUMERC (Capitaine - Entraîneur)
- 1 jeu des clefs du Stade disponible au siège
- Présence de tous les joueurs (réserve et 1re) sur le terrain (à 1'heure) sauf empêchements majeurs.
- Le jour et l'heure de l'entraînement pourront être exceptionnellement changés à la demande des joueurs ou des dirigeants. La décision en appartient à Mr DOUMERC. Dans ce cas les nouvelles dates et heures seront affichées, au plus tard le dimanche soir au siège.

2°) FORMATION des EQUIPES :

- L'élaboration des équipes sera faite le jeudi soir après l'entraînement, par le Capitaine - entraîneur, les représentants des joueurs et les dirigeants.
- La formation définitive des équipes et l'affichage au siège sera faite le samedi après 19 H. par Mr DOUMERC.
- Tous les joueurs ayant un empêchement pour le match du dimanche devront faire part au siège (Mr FRANCOIS) de leur forfait le samedi au plus tard à 19 H. Après ce délai, un forfait ne pourra être accepté qu'en cas de force majeure. Mr FRANCOIS notera les forfaits et transmettra la liste à Mr DOUMERC. Dans la mesure du possible, il serait préférable que les forfaits soient connus dès le jeudi, à l'entraînement.

3°) POUR LES MATCHS :

- Responsable des équipements et pharmacie : Mr FRANCOIS
- Feuilles de match et licences : Mrs JEAN & TARDIEU

A - DEPART :

Tous déplacements dépassant environ 50 Kms seront effectués en car

Une voiture d'accompagnement sera désignée.

Sauf exceptions, tous les joueurs et dirigeants effectueront le déplacement en car.

L'heure de départ sera affichée le jeudi soir au siège.

Le car partira à l'heure précise prévue.

B - SUR LE TERRAIN :

L'équipe Ire doit être sur le terrain au moins 1 heure avant le match.

(Il serait souhaitable que les joueurs de la Ire soient présents pour le match de la réserve.)

En cas d'empêchement, le joueur qui prévoit un retard, devra en aviser un dirigeant ou le Capitaine.

Tout joueur se présentant sur le terrain pendant la dernière 1/2 Heure avant l'heure du match et qui aura été remplacé ne participera pas au match.

Le capitaine de l'équipe est patron sur le terrain.

Les commentaires d'où qu'ils viennent, sont réservés pour après le match ou mieux encore pour le jeudi à l'entraînement.

En fin de match le capitaine et les joueurs accompagnent l'arbitre à son vestiaire ou à sa voiture.

C - APRES LE MATCH :

Après le Pôt d'usage, le car regagnera Gramat directement et sans escales.

Tous les licenciés du Club devront se conformer à ces quelques règles de simple courtoisie entre camarades de Club.

Des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du Club, seront appliquées par le Bureau dirigeant en cas de manquements graves.

Nous souhaitons que ce minimum de discipline soit librement consenti par tous et que le meilleur esprit "RUGBY" règne au sein du Club.

Le Bureau de la Section  
RUGBY J. S. G.

NOTA :

Tous commentaires ou suggestions seront reçus et étudiés par le bureau.

Si un licencié juge ne pouvoir respecter ou se conformer à ces règles qu'il le dise à un dirigeant, ou qu'il s'exclut lui-même du Club.